

COMMUNIQUE DE PRESSE - AVANT-PROPOS

Aucune étude d'impacts environnementaux, aucune concertation avec la population n'a eu lieu **avant le choix** de la zone d'implantation par le **Préfet de Région et le Président de la Région Bretagne** le 13 septembre 2010. A ce jour les études environnementales sont toujours en cours et les **données brutes** déposées par **Ailes Marines** à la Préfecture **en juin 2014** n'ont pas été communiquées, **ni aux Associations, ni aux Naturalistes**. Le refus est opposé tant par Ailes Marines que par le Préfet, au motif qu'ils « *ne souhaitent pas de débats d'experts à ce stade* ».

Le choix de la zone sans concertation **enfreint la Charte de l'Environnement** adoptée le 28 février 2005 par le Parlement réuni en Congrès à Versailles qui a instauré le principe constitutionnel de « *participation de toute personne à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement* ». Après un recours amiable engagé le 2 septembre 2011 qui a essuyé un **refus sans commentaire** du Ministre par lettre du 21 juin 2012, Gardez les Caps a engagé un **recours contentieux** le 3 août 2012 (jugement du **Tribunal Administratif de Rennes** attendu en 2015).

Ne faut-il pas s'étonner, qu'à la différence de la baie de St-Brieuc, **le projet au large de St Malo ait été abandonné** « *en raison de fortes réticences* » selon le communiqué conjoint du Préfet et du Président de Région le 13 septembre 2010. Les **réticences** n'ont jamais été expliquées au public par les signataires. **Nos élus costarmoricains n'ont semblent-ils émis aucune réticence**, alors que les études d'impacts n'avaient pas eu lieu.

Aucune concertation préalable des riverains et des usagers de la plage de Caroual à Erquy, des exploitants agricoles n'a eu lieu concernant le **couloir d'atterrissage de 2 câbles THT** (Très Haute Tension) de **225 000 volts** : c'est une très longue traversée d'environ 20 kms de fonds marins, d'une des plus belles plages de la baie sur sa partie la plus fréquentée, d'une zone très urbanisée, et d'environ 20 kms de domaines agricoles et forestiers de Caroual jusqu'à La Doberie près de Lamballe.

Le collectif des riverains de Caroual a réuni l'an dernier une pétition de **6000 signatures d'opposition à l'atterrissage, dont 2000 résidents d'Erquy**. Cette pétition est loin d'être complète et il faudra y ajouter celle des opposants au projet éolien dans son ensemble. Par ailleurs des **exploitants agricoles** sont très inquiets des effets sanitaires indésirables sur leurs animaux.

Le 20 novembre 2014, l'ARS (Agence Régionale de Santé) a conclu sur les risques sanitaires de l'atterrissage des 2 câbles THT de 225 000 volts : **selon l'ARS** les valeurs des rayonnements électromagnétiques respectent les normes et donc ceux-ci « *ne posent pas de difficultés* ».

Or le CRIIREM (Centre de Recherche et d'Information Indépendantes sur les Rayonnements Electromagnétiques) est beaucoup plus alarmiste dans les conclusions de son étude du 10 octobre 2014 : « *RTE serait irresponsable de ne pas prévoir d'autres dispositions de protection autres que celles prévues dans l'arrêté de 2010, à savoir 100 micro teslas* ». »

Parmi des conclusions s'appuyant sur le principe de précaution, le rapport dit : « *Impérativement, les abords proches du fuseau de passage des câbles souterrains (plage, parking, terrain des sports)... devraient être déconseillés à tout porteur d'implants (actifs ou inactifs) d'assistance médicale* ». »

Le 20 novembre 2014, **Ailes Marines** a présenté des modifications à son projet initial : 62 éoliennes au lieu de 100, puissance de 8 Mégawatts par éolienne au lieu de 5 Mégawatts, 215 m de hauteur en bout de pale au lieu de 175 m, un investissement de 2,5 milliards d'Euros au lieu de 2 milliards (+25%) sans compter l'atterrissage et les investissements publics associés (Brest, St Quay-Portrieux, etc...).

Il faut rappeler que son projet initial avait valu à Ailes Marines d'être déclaré lauréat de l'appel d'offres le 6 avril 2012. Ailes Marines avait ensuite présenté le projet aux réunions du débat public en 2013, avec **force de démonstrations, de mises en scène multimédia, d'assertions balayant les objections des sceptiques et opposants**, sans que ceux-ci aient reçu ensuite de réponses. **La concertation était absente**.

Ailes Marines a ainsi expliqué, **plus de 2 ans après avoir été retenue et toujours avec autant de certitudes**, que les modifications sont dues à des conditions plus contraignantes que prévues, créant un écart significatif sur l'investissement : **sous-sol hétérogène, installation des fondations plus longue, conditions météorologiques pendant les travaux**. Des incertitudes persistent sur la localisation exacte des **248 forages très profonds**.

Or aujourd'hui les éoliennes de 8 Mégawatt d'Areva **n'existent que sur le papier** : ne faut-il donc pas s'interroger sur l'aboutissement, a fortiori avec l'annonce des **grandes difficultés d'Areva** ? Par ailleurs le très probable **désistement de Technip** a été évoqué : ce **groupe français de l'ingénierie**, partenaire d'origine du projet, a en effet annoncé en septembre 2014 la suppression de son département éolien offshore.

Le **Président de la République**, lors de l'ouverture de la conférence environnementale le 27 novembre 2014 a déclaré : « *J'ai demandé au gouvernement d'engager un chantier sur la démocratie participative afin que sur les grands projets ... toutes les garanties soient réunies et d'éviter les formes inacceptables de violence* ». »

Il faisait référence notamment au drame de Sivens dans le Tarn et au projet d'aéroport de Notre-Dame des Landes. Il ajoutait : « *Pour débloquer une situation, le recours à un référendum local vaut toujours mieux que le fait accompli ou que l'enlèvement ... tout doit être fait pour que sur chaque grand projet, tous les points de vue soient considérés, que toutes les alternatives soient posées* ». »

Le projet éolien en baie de St-Brieuc est de toute évidence un grand projet. S'il se réalise, **il impactera significativement et durablement l'environnement**, tant pendant les travaux, que pendant l'exploitation et ultérieurement pendant le démantèlement.

Les associations environnementales du littoral, le collectif C.A.P.E sont opposés au projet, ainsi que les associations nationales (SPPEF, FED, le collectif PULSE). Notre association **Gardez les Caps**, créée en 2011, forte de **groupes de travail techniques et scientifiques**, explique les raisons de s'opposer : voir notre site www.gardezlescaps.org rubrique « pour s'informer », « dossiers à télécharger », « vademecum ».

8 questions aux candidats aux élections départementales des 22 et 29 mars 2015

Nom de votre liste et de vos candidats :

merci de vos réponses avant le vendredi 20 mars – à l'adresse indiquée ci-dessus OU par mail à gardezlescaps@orange.fr

N°1 : Pensez-vous que le **choix de la zone propice de 180 km²** en baie de St Briec aurait dû faire **préalablement** l'objet d'études **d'impacts environnementaux** et d'une **concertation avec le public avant** le choix par l'Etat d'un opérateur privé ?

tout à fait d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas d'accord du tout Pas d'opinion

Observations :

N°2 : Avez-vous eu connaissance des **fortes réticences** qui ont entraîné l'abandon du projet en baie de St-Malo ?

OUI NON

Observations :

N°3 : Pensez-vous que ce grand projet devrait faire l'objet d'un **référendum local**, selon les propos du Président de la République ?

tout à fait d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas d'accord du tout Pas d'opinion

Observations :

N°4 : Pensez-vous que les **modifications** annoncées par Ailes Marines et les **inconnues persistantes sur les fondations** et la **localisation des 248 forages très profonds** (au moins **30 à 40 m**) devraient faire l'objet d'un **nouveau débat public** ?

tout à fait d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas d'accord du tout Pas d'opinion

Observations :

N°5 : Pensez-vous que les conclusions positives de l'ARS (Agence Régionale de Santé) devraient être **réexaminées et approfondies** compte-tenu de celles **plutôt alarmantes du CRIIEM** sur les risques sanitaires des rayonnements électromagnétiques ?

tout à fait d'accord plutôt d'accord plutôt pas d'accord pas d'accord du tout Pas d'opinion

Observations :

N°6 : Une augmentation des tarifs d'électricité d'au moins 50% d'ici 2020 résultera de l'objectif gouvernemental de réduire la part du nucléaire de 74 à 50 %, et d'augmenter la part des énergies renouvelables à 23% dans la production d'électricité.

Cette augmentation **vous semble-t-elle acceptable** pour les consommateurs et pour la compétitivité des entreprises ?

OUI NON Pas d'opinion

Observations :

N°7 : Ailes Marines et Areva avaient annoncé pour les phases de fabrication et de construction, environ 2000 emplois dans le grand ouest (dont 1000 en Bretagne) et 140 emplois au port de maintenance (St Quay Portrieux). Alors qu'aujourd'hui le nombre d'éoliennes est passé **de 100 à 62** et que la perspective d'une **filière française** à l'export est très loin d'être avérée, **pensez-vous que cette promesse d'emplois sera respectée** ?

OUI NON Pas d'opinion

Observations :

N°8 : Vous-mêmes, diriez-vous que vous êtes **favorable ou non**, à l'installation de la centrale éolienne en baie de Saint-Brieuc ?

OUI NON Pas d'opinion

Observations :